



Compte rendu de la session de printemps 2021

Madame, Monsieur,

Pendant la session de printemps, les Chambres fédérales ont examiné plusieurs objets portant sur la place de la science dans notre société. L'importance des domaines de la recherche et du développement a été soulignée à la lumière de l'actuelle pandémie de coronavirus et de la modification de la Loi fédérale Covid-19. Les débats sur l'initiative populaire pour l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine ont mis en avant une facette spécifique du rôle de la science et du progrès scientifique. L'accent a été mis sur le dialogue public entre la science, la politique et la société ainsi que son organisation – une thématique qui occupera le réseau FUTURE bien au-delà de la pandémie.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

DÉCISIONS DU PARLEMENT

L'expérimentation animale et humaine ne devrait pas être interdite

Le Conseil national s'est penché sur l'initiative populaire «Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine» (19.083). Elle demande l'interdiction des expériences sur les animaux et de la recherche sur l'être humain en Suisse.

L'importation et le commerce de produits ayant fait l'objet d'expérimentation animale devraient aussi être proscrits selon l'initiative. La Chambre du peuple a rejeté ce texte sans opposition, suivant ainsi le Conseil fédéral et la majorité de sa

Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-N).

Le Conseil national a aussi refusé deux propositions venant de minorités de la CSEC-N, qui demandaient un désengagement successif des expériences contraignantes pour les animaux: une demande de renvoi en commission pour l'élaboration d'un contre-projet indirect a été rejetée par 110 voix contre 81 et une abstention; un contre-projet direct a été repoussé par 139 voix contre 44 et 11 abstentions. La majorité du Conseil national a reconnu que le progrès médical et le développement de la place scientifique suisse étaient menacés par cette initiative. Par 106 voix contre 85, le Conseil national a en outre refusé une proposition individuelle qui demandait à la commission de renforcer, dans le cadre d'un contre-projet, la promotion du principe des 3R (replace, reduce, refine) dans le domaine de l'expérimentation animale. Selon plusieurs intervenant-e-s, la CSEC-N continuera de soutenir activement la promotion des 3R au cours de la législature – et ce, même sans contre-projet à cette initiative. La CSEC du Conseil des Etats va à présent examiner cet objet.



Protocole du Conseil national du 10 mars 2021

L'information de la Science Task Force ne sera pas réglée par la loi

L'examen de la Loi Covid-19 (**21.016**) a occupé les deux Chambres durant les trois semaines de la session. Les discussions se sont concentrées sur les aides financières accordées aux branches particulièrement touchées par la pandémie, ainsi que sur les prochaines étapes des ouvertures.

Une proposition issue de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N) concernait aussi la science: une courte majorité de la CER-N voulait ajouter un nouveau passage dans la loi pour réglementer la communication de la Swiss National COVID-19 Science Task Force. Elle demandait que la communication externe se fasse exclusivement par l'intermédiaire de la présidence de la Task Force, après concertation et synchronisation avec l'Office fédéral de la santé publique. Les groupes d'experts, quant à eux, n'auraient pas pu communiquer publiquement de leur propre chef. Si les membres de la Task Force avaient fait des déclarations en dehors de leur appartenance à cet organe, ils auraient dû le spécifier

clairement. En outre, la proposition stipulait que les recommandations de la Task Force ne seraient publiées qu'après l'annonce des décisions des autorités ou du Conseil fédéral. Le Conseil national a rejeté la proposition de la CER-N au début de la deuxième semaine de la session, par 116 voix contre 78 et une abstention.



Protocole du Conseil national du 8 mars 2021

Loi sur les EPF: restriction du droit de recours, modification du système de nomination

A l'avenir, un droit de recours limité s'appliquera dans le Domaine des EPF et le Conseil fédéral élira les membres de la Commission de recours. Les Chambres fédérales se sont entendues sur ces points au cours de la troisième semaine de la session de printemps, en se basant sur les propositions d'une conférence de conciliation. Les travaux de modification de la Loi sur les EPF (**19.065**), qui vise notamment à mettre en œuvre les directives de la gouvernance d'entreprise dans le domaine des écoles polytechniques fédérales, sont ainsi terminés.

La conférence de conciliation choisit la version du Conseil des Etats

Deux divergences subsistaient à l'issue de la session d'hiver 2020 et la Chambre du peuple comme la Chambre haute s'en tenaient à leurs versions. Le droit de recours des institutions dans le Domaine des EPF et le système de nomination des membres de la Commission de recours étaient en suspens. Le Conseil national ne voulait pas changer le système de nomination de la Commission de recours, ni exclure explicitement le droit de recours des institutions. Le Conseil des Etats, lui, demandait que les membres de la Commission de recours ne soient plus élus par le Conseil des EPF, mais par le Conseil fédéral. La Chambre haute avait en outre proposé un compromis qui limitait le droit de recours des institutions du Domaine des EPF à deux domaines spécifiques: les ressources humaines et les décisions relatives à l'allocation des fonds. La conférence de conciliation s'est ralliée au Conseil des Etats sur les deux points, qui ont finalement été approuvés par les deux Chambres.



Protocole du Conseil national du 4 mars 2021

 **Protocole du Conseil des Etats du 9 mars 2021**

 **Protocole du Conseil des Etats du 16 mars 2021**

LES PARLEMENTAIRES ONT EN OUTRE ...

 ... rejeté, au Conseil national, la motion «Il faut former plus de médecins en Suisse!» (**20.3425**) par 98 voix contre 92. Elle chargeait le Conseil fédéral de proposer de nouvelles mesures pour former davantage de médecins en Suisse. L'objet est ainsi liquidé.

 ... refusé, au Conseil des Etats, la motion «Pour une participation accrue et reconnue en faveur des étudiants et des étudiantes» (**20.3669**) par 23 voix contre 13 et 2 abstentions. La motion avait comme objectif de renforcer le partenariat entre les hautes écoles et l'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES). La discussion concernant cette motion est close.

 ... terminé, au Conseil des Etats, l'examen de l'initiative parlementaire de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) «Pour un renforcement des soins infirmiers, une sécurité des patients accrue et une meilleure qualité des soins» (**19.401**) à titre de contre-projet indirect à l'initiative sur les soins infirmiers. Il restait deux divergences au terme de la session d'hiver. Sur un point, la Chambre haute a suivi tacitement le Conseil national et décidé que les cantons devraient être contraints de soutenir le personnel soignant en formation au moyen de contributions aux frais de subsistance. La Confédération prévoit 469 millions de francs à cette fin pendant huit ans. La question de la condition de facturation des prestations de soins infirmiers sans prescription médicale a été tranchée en faveur d'un compromis proposé par le Conseil des Etats à

l'issue d'une conférence de conciliation. Celui-ci prévoit la conclusion de conventions entre les associations de prestataires de services et les assureurs.

-  ... rejeté, au Conseil national, la motion «Classer le dossier de l'accord institutionnel Suisse-UE» (**20.3986**) par 142 voix contre 52. Les motionnaires demandaient au Conseil fédéral de ne pas signer l'accord-cadre institutionnel avec l'UE et de classer ce projet.
-  ... refusé, au Conseil national, la motion «Promouvoir l'innovation dans les PME en leur permettant de constituer des provisions pour investir dans la recherche et le développement» (**15.3138**). Elle proposait de modifier la Loi sur l'impôt fédéral direct (LIFD), afin d'autoriser les PME à constituer des provisions pour la recherche et le développement à hauteur de 80% du bénéfice imposable.
-  ... adopté sans opposition, au Conseil national, le postulat «Transparence en matière d'utilisation des moyens alloués par la Confédération dans le domaine de la formation» (**21.3008**). Le Conseil fédéral établira un rapport sur la manière dont la transparence de l'évolution des fonds octroyés peut être améliorée, notamment dans le domaine de la formation professionnelle. Ses résultats figureront dans le Message FRI 2025-2028.
-  ... approuvé à l'unanimité, au Conseil national, la motion «Améliorer la gestion et la planification du financement de la formation professionnelle» (**21.3007**). L'objectif est de charger le Conseil fédéral d'élaborer une proposition visant à améliorer la gestion et la planification du financement de la formation professionnelle par les cantons. L'objet passe au Conseil des Etats.
-  ... approuvé tacitement, au Conseil national, la motion «Campagne contre le harcèlement au sein des EPF» (**21.3010**). Le Conseil fédéral devrait charger le Conseil des EPF de mettre en œuvre rapidement une campagne de sensibilisation et de lutte contre le harcèlement au sein des écoles

polytechniques fédérales. La motion va à présent être traitée par le Conseil des Etats.

OBJETS AUXQUELS LE CONSEIL FÉDÉRAL A RÉPONDU



Plan de sortie des programmes internationaux visant le développement de nouveaux réacteurs nucléaires dans le domaine de la fission et de la fusion

Motion (20.4396) du conseiller national Mustafa Atici (PS).

Déposée le 2 décembre 2020.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 17 février 2021.



Soutenir Euratom pour la fusion, la gestion des déchets et le démantèlement

Motion (20.4540) de la conseillère nationale Isabelle Chevalley (PVL).

Déposée le 16 décembre 2020.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 17 février 2021.



Améliorer la recherche sur les antibiotiques grâce à des mesures d'incitation à la demande

Motion (20.4529) de la conseillère nationale Doris Fiala (PLR).

Déposée le 16 décembre 2020.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 24 février 2021.



Les titulaires d'une maturité professionnelle doivent être admis sans examen aux hautes écoles pédagogiques pour les formations d'enseignant du niveau primaire

Motion (20.4593) du conseiller national Simon Stadler (PDC).

Déposée le 17 décembre 2020.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 17 février 2021.



Groupes particulièrement vulnérables. Élargir le mandat du groupe de travail scientifique Covid-19

Interpellation (20.4569) du conseiller national Mustafa Atici (PS).

Déposée le 17 décembre 2020.

Le Conseil fédéral a répondu le 17 février 2021.



Swiss National COVID-19 Science Task Force: mandat et cahier des charges

Question (20.1084) du conseiller national Philipp Matthias Bregy (PDC).

Déposée le 17 décembre 2020.

Le Conseil fédéral a répondu le 17 février 2021.



Lorsque la faim est à la porte, les chercheur-euses s'en vont par la fenêtre

Interpellation (20.4622) du conseiller national Christian Dandrès (PS).

Déposée le 17 décembre 2020.

Le Conseil fédéral a répondu le 17 février 2021.

NOUVEAUX OBJETS DÉPOSÉS



La Suisse en tant que centre de recherche et d'application dans le domaine de la longévité («Longevity Valley»)

Interpellation (21.3156) du conseiller national Andri Silberschmidt (PLR).

Déposée le 15 mars 2021.



Pandémie de Covid-19 – Leçons à tirer pour la place scientifique suisse

Postulat (21.3195) du conseiller aux Etats Josef Dittli (PLR).

Déposé le 16 mars 2021.



Post Covid-19 Pour une plateforme permanente d'experts scientifiques.

Motion (21.3235) du conseiller aux Etats Olivier Français (PLR).

Déposée le 17 mars 2021.



Admission publique aux procédures de qualification dans les hautes écoles suisses aux niveaux Bachelor et Master

Postulat (21.3249) de la conseillère nationale Martina Munz (PS).

Déposé le 17 mars 2021.



Actualiser la Loi fédérale sur la procréation médicalement assistée et la faire entrer dans l'avenir!

Motion (21.3238) de la conseillère nationale Katja Christ (PVL).
Déposée le 17 mars 2021.

 **Validation des acquis de formation – de la logique d’admission à la logique de certification**

Postulat (21.3235) du conseiller national Mustafa Atici (PS).
Déposé le 17 mars 2021.

 **Manque de bases statistiques sur la santé physique et mentale des enfants et des jeunes**

Interpellation (21.3218) de la conseillère nationale Sarah Wyss (PS).
Déposée le 17 mars 2021.

 **Rapport sur l’impact sur la société des mesures de lutte contre la pandémie de coronavirus et les moyens d’y remédier**

Postulat (21.3230) de la conseillère aux Etats Heidi Z’graggen (Centre).
Déposé le 17 mars 2021.

 **Difficultés financières des apprenti-e-s: avec le Covid-19, une action urgente pour les apprenti-e-s et les étudiant-e-s est nécessaire!**

Motion (21.3271) de la conseillère nationale Franziska Roth (PS).
Déposée le 18 mars 2021.

 **Potentiel d’avenir de la nanomédecine - comment la Confédération s’assure-t-elle de ne pas rater le coche?**

Interpellation (21.3275) du conseiller national Lorenz Hess (Centre).
Déposée le 18 mars 2021.

 **Affaiblissement de la formation professionnelle sous couvert de la formation continue**

Interpellation (21.3276) de la conseillère nationale Sandra Sollberger (UDC).
Déposée le 18 mars 2021.

 **Accord-cadre avec l'UE: une condition préalable à d'autres accords?**

Interpellation (21.3349) de la conseillère nationale Doris Fiala (PLR).
Déposée le 18 mars 2021.

 **Les hautes écoles suisses et la Chine**

Interpellation (21.3351) de la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach (Centre).
Déposée le 18 mars 2021.

 **Covid Task Force: un soutien ou un obstacle pour le Conseil fédéral?**

Question (21.1021) du conseiller national Piero Marchesi (UDC).
Déposée le 18 mars 2021.

 **Prêts pour le marché du travail du futur. Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie**

Initiative parlementaire (21.422) du conseiller national Andri Silberschmidt (PLR).

Déposée le 18 mars 2021.



Plus de ressources et d'incitations pour la recherche sur les 3R, afin de faire progresser plus rapidement les alternatives à l'expérimentation animale

Initiative parlementaire (21.426) de la conseillère nationale Katja Christ (PVL).

Déposée le 18 mars 2021.



Données nationales, critères et directives sur les coopérations universitaires et les programmes d'échanges académiques avec la République populaire de Chine

Interpellation (21.3289) de la conseillère aux Etats Maya Graf (Les Verts).

Déposée le 18 mars 2021.



Recherche et innovation sur l'utilisation de la ressource bois dans la construction d'infrastructures pour contribuer à la décarbonisation

Motion (21.3293) du conseiller national Jakob Stark (UDC).

Déposée le 18 mars 2021.



La formation politique est dans l'intérêt public

Initiative parlementaire (21.429) de la conseillère nationale Nadine Masshardt (PS).

Déposée le 18 mars 2021.



Développement de vaccins à l'aide de nouvelles méthodes sans expérimentation animale

Interpellation (21.3364) de la conseillère nationale Martina Munz (PS).

Déposée le 18 mars 2021.



Autorité commune d'approbation pour une évaluation uniforme des expérimentations animales de niveau 3

Motion (21.3363) de la conseillère nationale Martina Munz (PS).

Déposée le 18 mars 2021.



Conditions de détention respectueuses du bien-être animal pour les animaux de laboratoire

Motion (21.3405) de la conseillère nationale Meret Schneider (Les Verts).

Déposée le 19 mars 2021.

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

CONTACT

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46

info@netzwerk-future.ch

www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

23 mars 2021
